



**Plan stratégique
2016 - 2021**

Introduction

Action ontarienne contre la violence faite aux femmes a préparé son Plan stratégique en misant sur les besoins et les perspectives exprimés par ses groupes membres et ses partenaires et en tenant compte des données sur la réalité des femmes francophones en Ontario qui sont aux prises avec la violence. Différentes rencontres et rapports ont nourri les discussions sur le Plan :

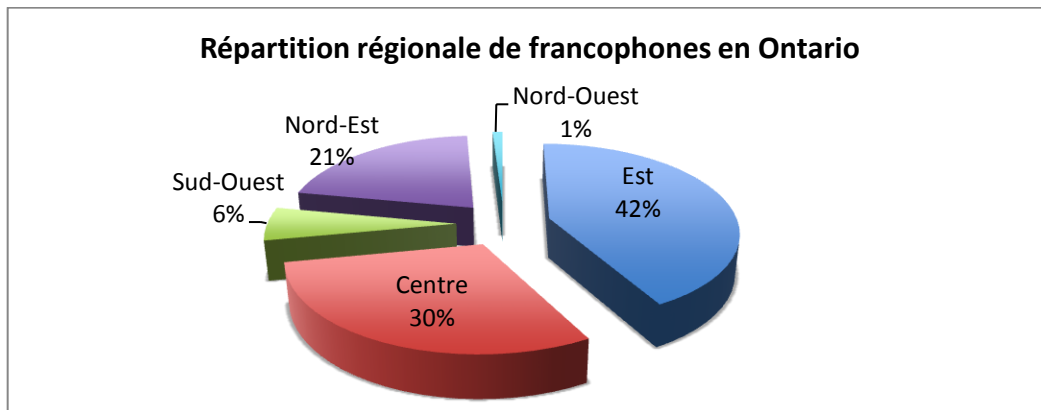
- *États généraux 2014 : état de lieux sur les agressions à caractère sexuel et la violence conjugale* - Rassemblement tenu les 25, 26 et 27 novembre 2014 à Ottawa
- *Rapport des consultations sur le développement des SEF en matière de violence faite aux femmes : un plan à élaborer pour les cinq ans à venir* – Consultations menées auprès de représentantes des groupes membres d'AOCVF (Ghislaine Sirois, 2016)
- *Présentation au Procureur général de l'Ontario : Le développement des services en français en matière de violence faite aux femmes* (AOCVF, 2012)
- *Diagnostic organisationnel – Rapport définitif* (Convergence, 2016)

Le conseil d'administration veillera à la mise en œuvre du Plan, ainsi qu'à son évaluation annuelle et à sa révision au besoin.

Contexte

Femmes francophones

Entre 2006 et 2011, l'Ontario a dépassé la barre des 600 000 francophones, soit une augmentation de 4,9 %. La province compte maintenant 611 500 Franco-Ontariens et Franco-Ontariennes (contre 582 695 en 2006). Sur ces 611 500 francophones, 53 % ou 324 045 sont femmes. La répartition régionale démontre une population francophone importante dans l'est, au centre et dans le nord-est de la province.



Les Franco-Ontariens n'habitent pas les mêmes régions que les Ontariens anglophones ou allophones : alors que les anglophones et allophones sont deux fois plus nombreux à demeurer dans le Centre (69 % contre 30 %), les francophones sont respectivement trois fois et quatre fois plus nombreux à demeurer dans les régions de l'Est et du Nord-Est. Plus d'un Franco-Ontarien sur quatre vit à Ottawa.

En 2006, les immigrants constituaient 13 % des francophones en Ontario. Cette proportion augmente d'année en année.

(Office des affaires francophones, 2014, <http://www.ofa.gov.on.ca/fr/franco-stats.html>; Statistique Canada, 2010)

Services aux femmes francophones qui sont aux prises avec la violence

La *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013* présente cinq facteurs clés pour la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire. Même si les services sociaux ne sont pas identifiés comme tels, on peut constater que le secteur de la violence faite aux femmes (VFF) touche de près les services de la santé physique et mentale et le système de justice, qui sont tous deux des facteurs clés identifiés.

Même si les femmes francophones en Ontario ont droit à des services en français, beaucoup de celles qui sont aux prises avec la violence n'ont pas accès à ces services dans leurs communautés. Il est donc important d'assurer le développement et la pérennité des services en français (SEF) à travers toute la province.

Des nouvelles problématiques sont de plus en plus présentes dans nos communautés et les services doivent s'adapter et faire preuve de flexibilité. Comment accueillir les femmes dans toutes leurs diversités? Comment assurer une visibilité et une présence des services en français auprès des femmes francophones, des services partenaires et des décideurs?

Il va de soi que les intervenantes sur le terrain sont au cœur des services et le soutien aux intervenantes est donc primordial, que ce soit par la formation, le développement des ressources ou d'autres appuis.

Politiques gouvernementales

Il y a plusieurs paliers de gouvernement et divers enjeux qui touchent le travail d'AOCVF, y compris les politiques sociales, les politiques concernant les services en français, les politiques concernant la violence faite aux femmes et les politiques de financement des services communautaires.

Le gouvernement provincial semble avoir adopté une approche qui favorise les services bilingues plutôt que les services en français autonomes même si l'offre du service en français dans un environnement anglophone ne répond pas aux besoins spécifiques des femmes francophones et qu'il n'est pas toujours de qualité.

Les services subissent des pressions de la part des gouvernements et d'autres bailleurs de fonds. Les nouvelles orientations stratégiques des gouvernements semblent plus axées sur le retour sur investissement que sur le droit à des services de qualité gratuits. L'évaluation des services et programmes peut appuyer les services ou constituer une autre forme de pression.

Dans ce contexte, il est encore important d'être présentes et entendues auprès des gouvernements.

Partenaires

La concertation permet à AOCVF d'engager et d'appuyer ses partenaires dans le secteur de la violence faite aux femmes, des services en français et autres domaines connexes. Comment faire comprendre aux partenaires que les services en français sont un droit? Comment sensibiliser les « systèmes » pour un meilleur soutien des femmes et de nos organismes?

Priorités et stratégies

Priorité 1. Plan de développement et de consolidation des SEF en VFF

Au cours des trente dernières années, la mobilisation d'AOCVF et de son réseau a permis le développement de plusieurs SEF autonomes en matière de VFF. Toutefois, de nombreuses femmes francophones aux prises avec la violence n'ont toujours pas accès à des services dans leur langue. Il est donc nécessaire de créer un plan de développement et de consolidation des SEF. Ce plan visera notamment à identifier les lacunes dans l'offre de services et à proposer des stratégies pour les combler. Ce plan sera présenté au gouvernement provincial ainsi qu'à des partenaires clés.

Stratégies

1. Préparer et adopter un plan de développement et de consolidation des SEF. Un des points visera à améliorer l'accès à la justice pour les femmes francophones aux prises avec la violence par le biais du Centre de services juridiques pour les femmes francophones de l'Ontario. Le plan visera également à défendre le droit d'accès aux SEF tant au niveau provincial, auprès des ministères, que local auprès des partenaires anglophones.
2. Mobiliser les communautés autour du plan
3. Défendre le plan auprès du gouvernement provincial

Priorité 2. Démarchages sur les enjeux sociaux, politiques et affectant l'offre de services

AOcVF et son réseau évoluent dans un environnement social et politique changeant, qui a une incidence sur les femmes et sur l'offre des services. Il est nécessaire d'identifier ces nouveaux enjeux et de les analyser afin de les comprendre et d'y apporter des réponses concertées et adaptées.

Stratégies

1. Identifier des enjeux sociaux et politiques qui peuvent avoir une incidence sur les femmes et / ou sur l'offre des services (par exemple : tendance à la bilinguisation et défense des SEF, fusionnement des services, Plans d'action provinciaux et fédéraux sur la VFF, abolition de la prostitution, avortement, traite des personnes, accueil des personnes trans dans les services, etc.)
2. Analyser ces enjeux, grâce à de la recherche, aux échanges et à la concertation
3. Partager les analyses dans le réseau pour développer une compréhension commune
4. Développer au besoin des argumentaires plus approfondis et cibler les instances pertinentes auprès de qui aller les défendre

Priorité 3. Engager les communautés dans l'élimination de la VFF

Une des raisons qui a permis la création d'AOCVF était le besoin pour les intervenantes francophones d'échanger et de recevoir de la formation dans leur langue et d'avoir des ressources en VFF en français adaptées à leur réalité. AOCVF doit continuer de répondre à ces besoins, mais plus largement, AOCVF doit également veiller à engager le public d'expression française et différents partenaires dans l'élimination de la VFF.

Stratégies

1. Soutenir les services en français en matière de VFF en :
 - Développant des ressources en français pour les femmes aux prises avec la violence et pour les intervenantes
 - Offrant de la formation pour augmenter les connaissances
 - Permettant aux intervenantes d'échanger et de partager leurs connaissances
 - Les outillant pour mener des concertations locales et régionales (par exemple en favorisant des plans régionaux)
 - Menant tout autre projet qui appuie leur travail dans leur communauté
2. Engager le public dans l'élimination de la VFF grâce à des campagnes de sensibilisation
3. Collaborer avec des partenaires pour l'élimination de la VFF

Priorité 4. Consolider l'AOcVF

AOcVF a été créée il y a presque 30 ans, en 1988. Le contexte, tant de la VFF que des SEF, a beaucoup changé depuis. Il est nécessaire qu'AOcVF s'adapte à ces changements et revoit sa structure et ses sources de financement. Il est également important qu'AOcVF soit vue, tant par les SEF en VFF que par le public, les partenaires et les gouvernements, comme une référence pour les SEF et la VFF.

Stratégies

1. Revoir la structure d'AOcVF : la gouvernance, les politiques organisationnelles, le membrariat
2. Assurer un financement stable pour l'AOcVF
3. Renforcer le sentiment d'appartenance et la participation à AOcVF
4. Augmenter la visibilité des messages d'AOcVF et augmenter la visibilité d'AOcVF auprès du gouvernement, des partenaires et du public

Surveillance et évaluation

1. Organiser l'ordre du jour du CA autour du Plan stratégique et de ses quatre priorités :
 - S'assurer de la mise en œuvre du Plan opérationnel
 - Prendre les actions et les décisions qui relèvent du CA sous les quatre priorités.

2. Revoir le Plan stratégique à la fin de chaque année
 - Évaluer la mise en œuvre du Plan à partir des indicateurs
 - Ajuster le Plan stratégique et demander à la Directrice de préparer un Plan opérationnel pour l'année qui s'en vient
 - Fixer les indicateurs pour l'année qui s'en vient